

UNION DES SYNDICATS MEDICAUX DES YVELINES

SYNDICAT DES MEDECINS
LIBERAUX DES YVELINES
Rattaché au SML

SYNDICAT MEDICAL
DES YVELINES
Rattaché à la CSMF

Docteur Christian LEHMANN
8 square LEON DELIANCE
78300 - POISSY

Noisy le Roi, le 24 février 2012.

UNE VICTOIRE DE L'USMY

Plus de 200 médecins ont reçu de la CPAM des Yvelines des lettres comminatoires leur réclamant le remboursement d'honoraires "indus", alléguant des cotations injustifiées, notamment dans l'utilisation de cotations fériées des samedis et celles d'une deuxième visite lors d'un deuxième déplacement en EPHAD.

Certains confrères, préférant sans doute l'apaisement à l'affrontement, ont remboursé sans discuter.

D'autres ont alerté l'USMY : immédiatement les représentants SML-CSMF ont obtenu le gel de ces sanctions jusqu'à examen au cas par cas. Puis à partir d'un argumentaire pertinent et documenté, la force et la cohésion départementale de l'USMY ont permis d'obtenir pour tous les confrères dont nous avons connaissance, une réduction du montant des sommes réclamées. Et la « grande » majorité d'entre eux ont été absouts.

Sans gesticulation médiatique, mais grâce à l'investissement permanent de ses représentants, l'USMY a fait son travail syndical de contre-pouvoir face à certains excès ou interprétations unilatérales de la caisse, pour vous permettre d'exercer sereinement.

Vous n'êtes pas à l'abri d'une demande de récupération d'indu sur une cotation ambiguë. Et rappelées sur une période de 12 à 24 mois, les sommes peuvent être importantes ! Ne restez pas seul face à la machine administrative.

Adhérez à l'USMY et prévenez nous en cas de courrier inadéquat de la CPAM des Yvelines (usmy@wanadoo.fr).

Docteur CHARDIN
Président CSMF78



Docteur GIGNAC
Président USMY



Docteur GRUNDELER
Président SML78

